



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 novembre 2021

101 nouveaux lauréats du fonds friches en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du plan France Relance, Emmanuelle WARGON, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, a annoncé ce vendredi 19 novembre 2021, les 503 projets lauréats du second appel à projets pour le recyclage des friches au niveau national dont 101 en Nouvelle-Aquitaine.

A travers le plan de relance, l'État met en place **un fonds de 259 millions d'euros consacré au financement du recyclage de friches et de fonciers artificialisés** pour des projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Après une première édition dotée de 23 millions d'euros, le plan France Relance a permis en Nouvelle-Aquitaine de lancer un second appel à projet en juillet 2021 doté de 29,6 millions d'euros pour limiter l'artificialisation des sols en requalifiant en projets d'aménagement des friches d'origine urbaine, industrielle ou commerciale.

Ce second appel à projet régional, lancé le 15 juillet 2021, s'est clôturé le 8 octobre 2021. Parmi les 174 projets déposés, 101 projets, dont la liste figure en annexe, seront financés dès 2021 en Nouvelle-Aquitaine.

Cela permettra d'accompagner la création de près de 236 915 m² de logements, dont 106 712 m² de logements sociaux et de 588 700 m² de surface économique, pour dynamiser les territoires avec un véritable effet levier pour renforcer leur attractivité. Les lauréats bénéficieront de subventions dans le cadre de conventions à conclure avec l'État.

Les 101 opérations ont été sélectionnées au vu de la maturité des dossiers, du nombre de logements construits, de la surface économique créée, et compte tenu du caractère prioritaire du territoire concerné au regard des programmes "territoires d'industrie", "action cœur de ville", "petites villes de demain".

Les espaces artificialisés, laissés en friches et sur lesquels de nouveaux projets prennent vie, sont autant de terres agricoles ou forestières qui ne seront pas consommées.

Au total, avec les 66 lauréats du premier appel à projet, 167 projets sont aidés par l'État dans le cadre du plan France Relance et des opérations de recyclage des friches en Nouvelle-Aquitaine.